



Le CESDDA recrute
INFIRMIER (E) (H/F) CDI à 0.50 ETP (Equivalent Temps Plein)

Dès le 01/10/2025, rejoignez le CESDDA* :

Structure médico-sociale à taille humaine située au cœur de Toulouse le CESDDA bénéficie depuis plus de 160 ans d'une reconnaissance et d'une bonne implantation locale. Nos équipes (80 salariés) accompagnent chaque année plus de 100 enfants, adolescents et jeunes adultes, sourds ou dysphasiques, de 0 à 20 ans. Son intervention se situe dans les champs éducatif, pédagogique, thérapeutique et social.

Vous êtes :

Titulaire du diplôme d'état d'infirmier, vous justifiez si possible d'une expérience de travail dans le médico-social dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Vous aimez le travail en équipe, le contact humain, vous développez une bonne qualité d'écoute des enfants et de leurs parents. Vous maîtrisez l'écrit professionnel. Vous êtes rigoureux et autonome, vous savez faire preuve de confidentialité. Vous maîtrisez l'outil informatique. Vous êtes en capacité d'effectuer des déplacements départementaux pour l'accompagnement des jeunes dans les lieux de soins et/ou d'inclusion. Une pratique de la LSF serait un atout supplémentaire.

Vos missions principales sont :

- Assurer le suivi médical de l'enfant au sein de l'établissement (soin, médicament, visite médicale ...) de l'admission à la sortie.
- Accompagner, si nécessaire, la famille et l'enfant pour les soins et les examens particuliers en servant de relais.
- Assurer un rôle de conseil et de coordination auprès des salariés et du chef d'établissement en cas de situation particulière
- Suivi de la mise en œuvre des décisions médicales et de leurs prescriptions.
- Animer des groupes de prévention en lien avec des sujets de la vie affective, relationnelle et sociale, d'hygiène de vie, de santé
- Mettre en place, organiser et faire le suivi du dossier médical informatisé de l'enfant.
- Assurer la gestion de la pharmacie et des produits d'hygiène.
- Participer aux réunions pluridisciplinaires et à la vie institutionnelle.
- Intégrer dans ses pratiques la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Vos missions s'exercent en collaboration avec une autre infirmière qui exerce les mêmes missions.

Le CESDDA vous offre une rémunération conventionnelle (CCNT 15 mars 1966), la reprise réglementaire de votre ancienneté, (Rémunération à mi-temps minimum débutant 1069.35 brut, maximum après 28 ans ancienneté 1773.23 euros brut), une mutuelle, un CSE . Vous bénéficiez d'une majorité des congés scolaires.

La perspective de nous rejoindre vous motive ?

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae et copie du diplôme, avant le 19/09/2025, à grh@cesdda.fr.

*: <https://cesdda.fr>